

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada tenue le 2 octobre 2021 en visioconférence

La liste des personnes présentes est conservée au syndicat.

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Fonctionnement de l'assemblée générale
4. Adoption du cahier de revendications pour la négociation de la convention collective
5. Mobilisation et communications
6. Fin de la réunion

1. Ouverture de la réunion

La réunion commence à 9 h 55.

Le président du syndicat, Pierre Tousignant, présente la présidente de la Fédération des communications et de la culture, Annick Charette, qui s'adresse aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel-Félix Tremblay et appuyé par Isabelle Guimont d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3. Fonctionnement de l'assemblée générale

La secrétaire générale, Isabelle Montpetit, présente les modalités de l'assemblée générale en visioconférence sans rassemblement. Des propositions sont présentées pour clarifier le fonctionnement de l'assemblée.

Considérant la situation de pandémie et la tenue de l'assemblée générale en visioconférence;

Considérant le fait qu'en vertu des statuts et règlements, la question préalable peut être posée en tout temps après quinze interventions, sans respect des tours de parole;

Il est proposé par Mélissa Foisly et appuyé par Marie-Michèle Coulombe-Boulet de suspendre la possibilité de poser la question préalable pendant cette assemblée générale, et uniquement pendant celle-ci. Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Pierre-Étienne Touchette et appuyé par Gabrielle Côté que la présentation du projet de négociation se fasse sous forme d'une plénière de 90 minutes, qui pourra être prolongée par la suite, et que la proposition d'adoption du projet de négociation soit débattue à la fin de cette période de plénière.

4. Adoption du cahier de revendications pour la négociation de la convention collective

Damian Pilié présente les membres du comité de négociation : Isabelle Brenneur, Hugo Côté, Étienne Gosselin, Hélène Harton, Caroline Morin, Luc Paradis, Sophie Pelletier, Damian Pilié, et la conseillère syndicale Sophie Fontaine.

La réunion est suspendue à 10 h 32 et reprend à 10 h 45.

L'assemblée se forme en comité plénier de 90 minutes pour la présentation du projet de négociation et la période de question.

Bloc 1 : consolider nos emplois

Interventions : Pierre-Étienne Touchette, Marie-Eve Maheu, Isabelle Barzeele, Ania Kazi, Marie Fortin, Paloma Martinez, Gabrielle Côté, Pierre Lebel, Hugo Lalonde, Marie-Laure Josselin, Annie Genest, Marie Fortin

Il est proposé par Étienne Gosselin et appuyé par Marc-André Haché de prolonger le comité plénier de 90 minutes. Adopté à l'unanimité.

La réunion est suspendue à 12 h 11 et reprend à 13 h 12.

Bloc 2 : assainir les milieux de travail

Interventions : Myriam Fimbry, Sandra Côté, Elisabeth Lortie, Laurence Gagné Gallant, Renée Dumais-Beaudoin, David Grand-Maison

Bloc 3 : Salaire et autres incohérences

Interventions : Pierre-Étienne Touchette, El Yazid Aassila, Dorphia Magiste, Stéphanie Dupuis, Isabelle Barzeele, Marie-Michèle Coulombe-Boulet, Pierre-Étienne Touchette, Dorphia Magiste

Il est proposé par Carole-Anne Jean et appuyé par Martin Vachon d'adopter le projet de négociation pour le renouvellement de la convention collective du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada présenté par le comité de négociation. Adopté à l'unanimité.

La réunion est suspendue à 14 h 55 et reprend à 15 h 10.

5. Mobilisation et communications

David Savoie explique la nécessité de participer aux activités de mobilisation.

Interventions : Elisabeth Lortie, Myriam Fimbry, Philippe Crépeau, Pierre-Étienne Touchette, David Grand-Maison, Annie Genest, Sandra Côté

Pierre Tousignant invite les gens qui veulent contribuer à se manifester.

6. Fin de la réunion

La réunion se termine à 15 h 43.